

Je tiens à signaler le communiqué publié par le Conseil national des associations familiales laïques (CNAFAL), qui met bien en évidence l'enjeu pour les familles endeuillées et éprouvées, et donc vulnérables, des propositions que je fais dans un récent rapport sur la thanatopraxie, pour ce qui est des prix des prestations et de la transparence nécessaire dans l'information apportée aux familles.

>> [Lire le communiqué](#)

>> [Lire le texte intégral du rapport sur la thanatopraxie](#)